

Dossier de Presse



Venez
5 mn ou 5 h !
Entrée libre

La Nuit du handicap

La rencontre est une fête !

Samedi 11 juin 2022

Animations - Ateliers - Spectacles

**Esplanade Alexandre Lofi
OUISTREHAM, de 16h à 22h**

 **SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DES PERSONNES
HANDICAPÉES**
Christophe
Pellier

Sous le parrainage de Sophie Cluzel,
secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées

     www.nuitduhandicap.fr    



La Nuit du handicap

Samedi 11 juin 2022 à Ouistreham Riva-Bella

Un moment festif et de belles rencontres

Le 11 juin 2022 et pour sa 5^e édition, La Nuit du handicap rassemblera les personnes handicapées et valides pour un grand événement unique en son genre, festif et gratuit, sur la place publique de 29 villes françaises : apéros géants, concerts, démonstrations et initiations au handisport, jeux, animations et bien plus encore !

« Accorder de la place à l'autre malgré les différences, oublier ses appréhensions et se reconnaître dans l'autre : la Nuit du handicap, c'est tout cela. L'espace d'un moment, une fois par an, comme un rappel qu'il est possible d'être tous bien ensemble, chaque jour et pour toujours ». Fabrice Payen, Team Vent Debout, navigateur, premier marin amputé d'une jambe à avoir pris le départ de la Route du Rhum 2018 et parrain de La Nuit du handicap 2019.

L'édition 2022 est cette année encore placée sous le parrainage de Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Marie-Caroline Schürr, auteure de *Out of the box, la joie à roulettes* sera porte-parole de l'événement. **Le chanteur Grégoire est quant à lui parrain de cette édition 2022.**

CRÉER LA RENCONTRE, UNE PRIORITÉ ABSOLUE

Alors que 12 millions de personnes (dont 80 % de manière invisible) sont concernées par un handicap en France, et que tout le monde peut un jour être concerné, ne fût-ce que temporairement, la Nuit du handicap invite à dépasser ses craintes et ses préjugés pour simplement créer un moment rassembleur.

L'évènement est révélateur des ressources et capacités de chacun. Quant aux invités, ils y découvrent la richesse d'une rencontre hors du commun et l'étendue de leurs sens sous un jour différent lors d'ateliers ludiques, ouverts à tous. Les talents des personnes handicapées en surprendront plus d'un.

CHIFFRES-CLÉS DE LA NUIT DU HANDICAP

- 29 villes engagées, en lien avec les municipalités et les associations locales
- Plus de 2 000 bénévoles mobilisés
- Plus de 200 partenaires, associations et fondations impliqués
- 50 000 participants (sur l'ensemble des lieux sur les éditions précédentes)

3 RAISONS ESSENTIELLES DE PARTICIPER A LA NUIT DU HANDICAP

1. Parce que la priorité n°1 demeure toujours la même : **changer le regard.**

Les personnes en situation de handicap ne sont pas des citoyens de seconde zone, mais des citoyens à part entière dans un pays dont la devise est « *liberté, égalité, fraternité* ». Même si la terminologie même de « *handicap* » a fait preuve d'évolution (d'infirmités à invalides, on parle plutôt aujourd'hui de personnes en situation de handicap, en prenant en considération les facteurs environnementaux), le handicap garde pour une part de la société une image négative de différence, de manque et de besoin d'assistance qui peut faire peur.

2. Parce que La Nuit du handicap s'inscrit dans un mouvement national

La 5^e conférence internationale du Handicap a eu lieu de décembre 2018 à juin 2019 sous la devise « *Tous concernés, tous mobilisés !* ». La Nuit du handicap répond à cet appel national, se mobilise et appelle à se mobiliser en rassemblant des centaines d'associations et des milliers de personnes concernées ou non par le handicap.

Tout le monde peut un jour être concerné, ne fût-ce que temporairement. Dans ce sens, en partant de cas bien précis comme l'accessibilité des lieux ou celle de l'information, nous devrions penser des avantages au service de tous, utilisables par tous selon les besoins spécifiques de chacun plutôt que de traiter le sujet de manière particulière.

3. Parce que le grand succès des premières éditions a été un appel fort pour que cet événement unique s'installe et s'épanouisse

Avec 50 000 personnes présentes à la 1^{ère} édition, des centaines de rencontres, des milliers de sourires échangés, l'idée ne pouvait en rester là. C'est pourquoi une équipe dédiée a été constituée pour permettre à l'événement de se renouveler et à plusieurs nouvelles villes de rejoindre l'aventure.

AU PROGRAMME : FESTIVITES ET REVELATION DES TALENTS

Pour la seconde année, se rencontrer, partager, expérimenter à Ouistreham Riva-Bella, esplanade Alexandre Lofi... Pour 5 minutes ou 5 heures, l'accès à la Nuit du handicap est gratuit et ouvert à toutes et tous. Les participants pourront participer à différents ateliers, échanger avec des personnes porteuses d'un handicap et leurs accompagnateurs, partager un verre, profiter de spectacles, refaire le monde et ainsi participer à une société plus solidaire et riche de ses diversités !

L'événement sera également l'occasion pour le public de découvrir la réalité concrète des personnes handicapées notamment à travers les différents ateliers que proposeront les associations partenaires présentes à Ouistreham Riva-Bella.

L'approche se veut pleine d'espoir et d'optimisme avec pour credo « *Faire de nos différences une richesse* ». Au-delà des activités proposées, toutes les villes concernées proposeront un espace pour simplement partager un verre et échanger sur fond de musique. Pour découvrir le programme, rendez-vous sur le site internet : <https://nuitduhandicap.fr/la-nuit-du-handicap-a-ouistreham/>

LES PARTENAIRES PRESENTS A OUISTREHAM LE 11 JUIN 2022

Advocacy, RSVA (Réseau de Services pour une Vie Autonome), Handy Rare & Poly, Alliance maladies rares, Marconnet Technologies, Norm'handy Mobi, Cécitix, La ferme de May-sur-Orne, Fam Tempo, APF France Handicap, H-abile, A Vue de Truffe, Bouchons du Calvados, Les Chapeaux Jaunes, S.O.P.H.I.A. (Structure Ouverte pour Handicapés et Inadaptés Adultes), Résidence Les Maronniers, La Cerisaie 2022, Visual LSF, Ville de Ouistreham Riva-Bella, SNSM.

CE QUI VOUS ATTEND A LA NUIT DU HANDICAP LE 11 JUIN



DES SOUTIENS A ECHELLE NATIONALE



DES OUTILS DE COMMUNICATION POUR MOBILISER LARGEMENT

Tous les moyens sont mis en œuvre pour communiquer largement autour de cet événement : réseaux sociaux, site Internet, création de vidéos, invitations...

- Une page locale et des événements Facebook :

<https://www.facebook.com/La-Nuit-du-handicap-Ouistreham>

- Une page nationale et des événements Facebook :

<https://www.facebook.com/nuitduhandicap/>

- Un compte Twitter :

<https://twitter.com/NuitDuHandicap>

- Un site internet :

<https://www.nuitduhandicap.fr/>

Contact :

Marc Gavard

06 17 57 69 77

nuitduhandicap.ouistreham@gmail.com

Et toute l'équipe de l'association La Nuit du Handicap à votre disposition !

LES ORGANISATEURS DE LA NUIT DU HANDICAP

L'association « La Nuit du handicap » a pour unique objet d'organiser, dans plusieurs villes de France, les événements éponymes. Pour construire ces Nuits, l'association établit les partenariats les plus larges possibles avec des acteurs du monde du handicap, (associations, villes, entreprises...) et toute structure désireuse de participer à cette belle aventure.

L'association travaille à l'échelle nationale, elle définit les grands axes, guide et soutient activement les équipes locales.

Les équipes locales sont des bénévoles qui se rassemblent pour créer l'évènement. Ils sont souvent directement concernés par la situation du handicap, issus d'associations diverses ou de familles touchées. Mais parfois c'est une rencontre, un article de journal, un reportage télévisuel qui a donné l'envie à une personne non directement touchée par le handicap de monter une équipe, de se lancer dans l'aventure, une aventure qui a du sens.

ANNEXE : SITUATION INSTITUTIONNELLE ET LÉGALE DU HANDICAP

« La reconnaissance de tout un chacun est dans le respect d'autrui ; La société doit reconnaître la valeur sociale de chaque personne et le rôle qu'elle est appelée à jouer dans la communauté. Elle doit permettre la prise de conscience individuelle de son potentiel et aider les citoyens à devenir acteurs de leurs choix. » (Etude UFAPEC sur l'inclusion- 2017)

RAPPEL : La loi du 11 février 2005 a introduit une définition élargie du handicap. Au sens de cette loi : *« Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable, ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »*

La définition traditionnelle se focalisait auparavant uniquement sur l'impact de la maladie ou l'état de santé de la personne. Désormais, la classification internationale consiste en une approche multidimensionnelle. Par exemple, le désavantage dans le domaine de l'emploi est le produit d'une situation personnelle (la paralysie des membres inférieurs) et de conditions environnementales (l'aménagement des transports et des postes de travail). De manière générale, le terme handicap désigne l'incapacité d'une personne à vivre et à agir dans son environnement en raison de déficiences physiques, mentales, ou sensorielles. Il se traduit la plupart du temps par des difficultés de déplacement, d'expression ou de compréhension chez la personne atteinte.